

# Gemeng Suessem aktiv

Avril 2009

Journal édité par l'Administration Communale de Sanem

## Éditorial

Chère concitoyenne,  
cher concitoyen,

L'hiver semble enfin vouloir faire ses bagages. Et nous voilà à l'approche d'une belle saison que nous espérons ensoleillée.

Mais si le climat est tout simplement donné, il n'en est pas de même du bon climat social existant dans notre commune. Ça, c'est dû à l'effort et à la contribution de vous tous.

Le collègue échevinal est conscient des efforts de tous à rendre la vie en société aussi agréable que possible, et il s'y applique évidemment aussi avec vigueur.

Aussi, le journal que vous tenez en mains s'entend comme modeste reflet de ces efforts et des activités dans ce sens. Continuons!

Au nom du collège échevinal, je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau „Suessem Aktiv“.

Georges Engel  
Bourgmestre

## Brèves

Nova Naturstrom:

Le saviez-vous? Depuis 2007, les bâtiments communaux utilisent à 100 % de l'électricité naturelle Nova: une contribution supplémentaire en faveur des énergies renouvelables.

Concept des noms de rues:

Toute une série de nouvelles rues sont en cours de création à Belval. La commune de Sanem travaille à un nouveau concept pour les noms de rue. Nous pourrons certainement vous en dire plus dans l'un des prochains numéros.

Règlement communal contre le bruit:

L'«Administration de l'Environnement» a produit, en collaboration avec un groupe de travail, une étude sur le bruit le long des voies de chemin de fer et des autoroutes. Vous trouverez de plus amples informations sur [www.emwelt.lu](http://www.emwelt.lu), dans la rubrique air/bruit.

## Nouveau dans la commune Sanem: canal d'information

L'administration de la commune offre un service intéressant sur le canal 21 (471,25 MHz) de l'antenne collective de Sanem. Les citoyens à l'écoute ont ici la possibilité d'obtenir des informations détaillées sur la vie

de leur commune, ainsi que sur ses infrastructures et services. Un flash info défile en permanence sur les 36 tableaux d'information différents.

Le contenu est réparti dans les rubriques suivantes:

- Informations générales sur les adresses, les horaires d'ouverture et autres informations sur les services de la commune.
- Quoi de neuf?
- Rubrique santé avec infos et adresses
- Informations sur l'enseignement dans la commune
- Service de ramassage des déchets
- Divers

Un calendrier des manifestations actualisé en permanence donne des informations sur ce qui se passe, où, et quand. Le canal d'information s'entend comme une contribution complémentaire en matière d'information et de transparence, deux points importants d'un vivre ensemble et d'une entraide réussis.

## Un grand projet de construction à Scheierhaff: Agrandissement du complexe sportif

L'ensemble du projet à Scheierhaff a des proportions conséquentes. L'agrandissement du centre, qui débutera concrètement en principe pendant les mois d'été, doit s'étaler sur deux phases.

### Une nouvelle piscine

Les travaux commenceront par la construction d'une nouvelle aile du bâtiment qui accueillera la piscine. Le bassin lui-même présentera une longueur de 25 mètres et une largeur de 12,5 mètres. Une fois le nouveau bâtiment terminé, l'ancien sera détruit. La commune sera ainsi dotée d'une infrastructure de sports aquatiques satisfaisant pleinement les exigences des usagers et des nouvelles dispositions légales.

### Une salle pour 850 personnes

Dans la première phase des travaux figurera aussi une salle de gymnastique, au sous-sol de la partie intermédiaire du complexe. Au cours de la deuxième phase, une grande salle multifonctions sera ensuite construite au rez-de-chaussée. Cette salle, qui pourra accueillir jusqu'à 850 personnes, sera adaptée aux événements de nature culturelle et sociale. Elle sera équipée des installations techniques pour le son et la lumière, possèdera une scène, et conviendra ainsi parfaitement aux manifestations musicales, théâtrales, et autres spectacles. Des réceptions, banquets et manifestations officielles pourront aussi avoir lieu ici, dans un cadre adapté.

Toutes les communes ont été impliquées dans le projet.

La partie purement sportive de l'installation, le «hall omnisport», qui date, comme le reste des bâtiments initiaux, du début des années 70, bénéficie d'une rénovation complète et d'une adaptation aux nouvelles dispositions et directives du législateur. Nous parlons ici d'une «mise en conformité» qui concerne de nombreux bâtiments publics au Luxembourg.

Lors de la planification, tous les clubs et associations ont été consultés pour connaître leurs souhaits et attentes, ce qui, sans l'ombre d'un doute, est une condition à la satisfaction ultérieure des usagers et visiteurs. On a accordé beaucoup d'attention à une planification rationnelle et réfléchie lors de la conception de l'environnement. Ainsi, entre autres, un arrêt de bus sûr et facilement accessible est prévu, et 150 places de stationnement seront disponibles.

L'achèvement définitif du projet est prévu pour 2012.

Dans une phase ultérieure, le hall sportif existant bénéficiera d'une nouvelle «enveloppe», de manière à ce que cette partie des bâtiments corresponde aussi aux dernières connaissances en matière d'isolation, s'inscrivant ainsi dans la continuité du programme d'économie d'énergie de notre commune.

## L'eau, notre bien le plus précieux

Ce ne sont ni le pétrole, ni le charbon, ni le gaz qui sont notre matière première la plus précieuse, mais l'eau. L'eau non plus n'est pas disponible de manière illimitée sur notre planète. Il faut donc se montrer économe avec notre réserve la plus précieuse.

Voici quelques conseils:

- Tout d'abord, le plus important: prenez une douche plutôt qu'un bain! Un bain nécessite env. 160 litres d'eau, contre seulement 30-50 litres d'eau pour une douche. Un pommeau de douche à régulateur de pression garantit une consommation réduite.
- Les chasses d'eau économes permettent de réduire notablement la consommation d'eau de vos toilettes.
- Vérifiez que les robinets et chasses d'eau ne sont pas défectueux. Un robinet qui laisse fuir 10 gouttes par minute consomme 2500 litres d'eau par an.
- Montez des robinetteries économes par ex. un mitigeur monolevier ou des robinets thermostatiques. Vous pourrez économiser 30 % de consommation d'eau.
- Les buses mélangeuses remplacent l'eau par de l'air, ce qui réduit la quantité d'eau s'écoulant du robinet.
- Ne laissez pas couler l'eau pendant que vous vous lavez les dents.
- Lorsque vous achetez un nouveau lave-vaisselle ou lave-linge, soyez attentif à la classe d'efficacité énergétique.
- N'utilisez pas le détergent, shampoing, gel douche, etc. en quantités excessives
- Votre jardin peut aussi être arrosé avec de l'eau de pluie récupérée dans un tonneau.
- Dans la commune de Sanem, on utilise la ressource capitale qu'est l'eau de manière responsable. Et pourtant, le prix est raisonnable:

Pour 2,14 €, la commune fournit à chaque maison 1000 litres d'eau potable. Pour le même prix, on obtient au supermarché à peine 10 litres, et au restaurant seulement 50 cl.

Robert Rings

Les conseillers communaux en quelques mots

Identité:

51 ans – marié  
2 filles

Instituteur à Monnerich

Membre du conseil communal depuis 1993

Membre du Conseil échevinal depuis 1997

Commissions et syndicats:

Président de la commission scolaire

Vice-président du syndicat intercommunal pour la gestion des déchets SIDOR

Membre du conseil d'administration du Fonds Belval

Loisirs:

Président du CIGL Gemeng Suessem

Membre du conseil exécutif de «Déi Gréng»

Fiche signalétique de Robert Rings

Taille:	1,83 m
Poids:	93 kg
Couleur des cheveux:	poivre et sel
Couleur des yeux:	marron
Signe astrologique:	Cancer

Plat préféré:

N'importe quel plat bien préparé

Musique préférée:

Chanson française (Brassens, Brel)

Rock, jazz, classique

Lecture préférée:

Magazines: Die ZEIT  
Romans (Updike, Roth, Auster, Mc Ewan, Mankell, etc.)  
Livres documentaires (politique, éducation)

Film le plus marquant:

La vie est belle

Le pianiste

Ce que Robert Rings déteste le plus:

L'arrogance

Ce que Robert Rings apprécie le plus:

L'humour, la simplicité

Passe-temps:

Lecture, sport (actif et passif), cinéma, fitness

En politique, Robert Rings s'engage pour:

L'éducation: une école pour tous les enfants!

L'État qui prend en charge un rôle important dans les domaines de la protection du climat, de la justice sociale, de la lutte contre la pauvreté, de l'égalité des chances et du développement durable.

Ce que Robert Rings n'aime pas en politique:

Le carriérisme, l'intérêt personnel, l'arrogance

## Concert des 4 musiques de la commune de Sanem

Samedi 24 janvier, les 4 orchestres de notre commune se sont retrouvés à Scheuerhaff, pour la 23<sup>ème</sup> fois déjà, pour donner un concert commun.

Cette fois, une différence avait été introduite par rapport aux éditions précédentes: les groupes de jeunes de chacun des orchestres se sont chargés d'interpréter toute la première partie du programme.

Dans la deuxième partie, les quatre orchestres de la commune ont fait ensemble la preuve de leur talent.

Cette manifestation était organisée par la commission de la culture.

## 10 ans Service à l'égalité des chances

«Sans différence, il n'y a aucun plaisir à l'égalité»  
(Dieter Hildebrandt, comique allemand)

Le 10<sup>ème</sup> anniversaire du «Service à l'égalité des chances entre hommes et femmes» aurait pu se dérouler sous ce mot d'ordre.

De nombreux participants s'étaient retrouvés aux festivités, parmi lesquels la Ministre de la Famille, Marie-Josée Jacobs.

Dans son discours, le bourgmestre Georges Engel a notamment remercié la responsable du «Service», Ruth Marchewka, pour son travail admirable.

La fête a été agrémentée de danses apprises en collaboration avec les classes des professeurs Cheryl Scheiwen, Danielle Theis, Lori Reichling et Carlo Ferrante.

## 20 ans de sport pour les seniors Le sport conserve la forme, la santé et la jeunesse

Depuis maintenant plus de 20 ans, la commune de Sanem organise avec beaucoup de succès différents cours (natation, gymnastique, etc.) pour les seniors restés jeunes.

Le 26 janvier 2009, une petite fête a eu lieu à l'occasion du 20<sup>ème</sup> anniversaire du sport senior dans notre commune.

## Les commissions de la commune de Sanem: La commission des bâtisses

Cornély Alain, Delmarko-Greisch Sylvie, Dieghi Orlando (suppl.), Diels Johny, Domp-Schüssler Diane (bureau d'étude), Dording Nadine (bureau d'étude), Dury Mett, Hertel René, Hoffmann Armand (suppl.),  
Kass John, Lorang Mike, Nickels Paul (suppl.), Pettinger Aloyse (bureau d'étude, secrétaire), Piazzalunga Ady, Piscitelli José (Président), Pomante Pol, Reiffer Nico (pompier expert), Sinnen Claude (suppl.), Spellini Serge, Steffen Antoine, Stoffel Polo, Sunnen Fred, Welscher Guy (suppl. pompier expert)

Avec 24 membres, dont 6 porteurs de mandat, la Commission des bâtisses est l'une des commissions communales comptant le plus de membres. Tous les partis représentés au conseil communal ont des représentants à la Commission des bâtisses. On peut ainsi à juste titre affirmer que la commission est apolitique par nature et dans ses activités. José Piscitelli est Président et le secrétariat incombe à Aloyse Pettinger, responsable du bureau d'étude de la commune.

### Textes, plans et règlements

La bible de la Commission des bâtisses est le règlement des bâtisses de la commune, et ce aussi bien dans sa partie écrite que graphique. La plus grande partie du texte date de 2003, mais le règlement a été modifié et adapté en 2007.

Au cours de l'année dernière, sous la pression des circonstances à l'échelle nationale, la planification spatiale a connu beaucoup de changements. Le concept de «Integratives Verkehrs-und Landesplanungskonzept» ou «Concept intégré des transports et du développement spatial», mieux connu sous le sigle IVL, est lentement devenu une notion courante, pas seulement parmi les hommes politiques et les journalistes, mais aussi auprès du grand public. Comme nous pouvons compter sur un développement positif malgré la crise, les projets à grande échelle et prévus sur le long terme ne peuvent qu'être bien accueillis.

### Le PAP et le PAG

À l'échelle communale, les tout derniers développements, mais aussi l'obligation de tenir compte de l'IVL et du Pacte logement, ont pour conséquence que l'instrument principal pour l'activité de la Commission des bâtisses, le PAG (Plan d'Aménagement Général), a été publié dans une nouvelle version adaptée. Pour les projets de grande taille, la loi prévoit que le maître d'œuvre, ou l'initiateur du

projet, présente un PAP (Plan d'Aménagement Particulier). Aussi bien les PAP que les permis de construire (environ 400 par an!) sont soumis à l'avis de la commission. L'avis de la commission n'est pas contraignant pour le bourgmestre, qui est le seul à avoir le droit d'accorder les permis de construire. Cependant, il est rare qu'un bourgmestre aille à l'encontre de l'avis de sa Commission des bâtisses.

«Ça traîne ...»

Tous les responsables savent que les citoyens peuvent avoir l'impression que les procédures ne sont pas correctement suivies, et que les autorités ne se pressent pas pour traiter les dossiers. «Ça traîne, ça traîne ...» estime alors la voie du peuple, parfois un peu prématurément. Ce qui est certain, c'est que ni la commission, ni le Conseil échevinal, ni le conseil communal ne peuvent décider seuls. Les ministères sont des acteurs importants dans la procédure d'autorisation, et en particulier le ministère de l'Intérieur, sans lequel «rien ne se passe». Même si beaucoup de procédures semblent lourdes et laborieuses, elles présentent toutefois définitivement l'avantage d'étudier en profondeur tous les éléments, et, en outre, de bien respecter les droits des citoyens, à tous les niveaux.

Sanem est une exception

Notre commune est une exception, dans la mesure où elle compte parmi les entités communales les plus grandes du pays, mais présente différentes particularités du point de vue de l'urbanisme. L'absence d'un centre commun pour tous les quartiers est à cet égard l'une des différences les plus manifestes. La Commission des bâtisses est responsable de cet état de fait particulier. «D'une part, explique son président, José Piscitelli, le règlement des bâtisses donne aux communes plus de latitude pour prendre des décisions contractuelles d'ordre général, et d'autre part, la commission se trouve rapidement prise dans les feux croisés d'intérêts conflictuels. De même, donner entière satisfaction à tout le monde dans tous les cas relève de l'impossible», souligne M. Piscitelli.

Les projets de construction dans le cadre du développement de Belval représentent un défi supplémentaire, aussi bien pour la commune en tant que telle que pour la Commission des bâtisses plus particulièrement. L'amélioration de la mobilité à l'intérieur de la commune figurera à cet égard parmi les priorités. Il ne faut pas oublier que l'on s'attend à moyen terme, selon les prévisions, à un doublement de la population. Et pour tous les développements, l'une des tâches de la Commission des bâtisses consiste à lutter à l'avant-front ...

## Mérite sportif exceptionnel

Depuis un an, le Conseil échevinal et la Commission des sports de la commune de Sanem honorent les sportifs de la commune qui se sont distingués à l'échelle nationale ou internationale.

## Une cérémonie pour Emile Hubert et Mireille Oé, accompagnée de Fee

Emile Hubert

Traverser 12 pays, avaler 12 000 kilomètres à la force des pédales, tenir 4 mois ½ en selle, et arriver à Pékin quelques jours avant l'ouverture des Jeux Olympiques 2008: tel était le résultat et l'objectif de l'exceptionnel voyage à bicyclette d'Emile Hubert, le seul Luxembourgeois ayant participé à l'expédition en bicyclette vers Pékin.

Emile Hubert a été honoré pour son extraordinaire performance dans le cadre d'une fête en présence du Conseil échevinal et d'amis.

Mireille Oé et sa chienne Fee

À tout seigneur, tout honneur. Dans ce cas, l'honneur revient aussi bien au guide, Mireille Oé, qu'à la chienne «Fee».

Mireille Oé pratique l'Agility depuis 1998. «Fee», une chienne intelligente, a commencé à l'âge de 18 mois.

131 participations à des concours, avec 54 premières places, dont 35 premières places à l'étranger. Leurs plus grands succès: trois fois Championne de la Mer du Nord, 1 fois vainqueur de l'Agility Jump off Tour en Allemagne, et vainqueur de l'Agility World Cup à Emmendingen.

Ont été honorées la maîtresse-guide et la chienne pour leurs performances en Agility, mais aussi particulièrement pour l'exceptionnelle 5<sup>ème</sup> place en concours individuel lors du Championnat du Monde d'Agility à Helsinki (Finlande).

## Yannick Correia: un champion du monde de Beles

Du 8 au 11 janvier s'est déroulée à Nantes la coupe du monde de babyfoot. 48 équipes nationales et plus de 500 sportifs de 36 pays se sont mesurés les uns aux autres. Yannick Correia (20 ans), de Belvaux, représentait le Luxembourg. Yannick avait prévu d'arriver jusqu'en quart de finale. L'Américain Tony Spredeman semblait, comme en 2008, absolument imbattable. Avoir ce même Tony Spredeman comme adversaire en finale, devant plus de 1000 spectateurs, c'est ce qu'a réussi Yannick à la surprise générale. Mais l'allégresse a été totale lorsque Yannick a battu l'américain de deux ans son aîné! Un Champion du monde était né! Un événement de toute évidence loin d'être habituel pour le Luxembourg.

Depuis son enfance, Yannick se passionne pour le babyfoot et jouait, adolescent, 5 heures par jour. Aujourd'hui, où son temps est un peu plus compté – Yannick est installateur de sanitaires – il arrive toutefois à caser chaque semaine les séances d'entraînement de 3 heures. Son association s'appelle Old Boys et se trouve à Luxembourg-Merl.

L'entraînement et le talent sont absolument nécessaires pour obtenir des résultats dans ce sport super rapide. Cependant, explique Yannick, la composante mentale n'est pas à négliger pour gagner. Toujours rester calme, et ne jamais perdre ses nerfs! Et être en colère, que ce soit contre l'adversaire, ou, ce qui est plus fréquent, contre soi-même, est le meilleur moyen de perdre une partie. Cela revient à marquer contre son camp, pour ainsi dire. Quelque chose, de toute évidence, dont Yannick n'a pas envie. Suessem-Aktiv se joint aux nombreuses félicitations et souhaite à Yannick encore beaucoup de succès à l'avenir.

## Cours de premiers secours de la Protection Civile

Le 9 mars 2009 a eu lieu, dans la commune de Sanem, la remise des diplômes pour les participants aux cours de premiers secours, organisés par la Protection Civile. C'est avec joie que les nombreux participants ayant terminé leurs cours avec succès ont reçu leur diplôme.

## La commune de Sanem

s'engage en faveur des jeunes: que diriez-vous d'un job pour les vacances?

Dans la commune de Sanem, chaque année, la possibilité est offerte à environ 120 élèves et étudiants d'occuper un poste rémunéré par la commune de Sanem pendant les périodes du 20 juillet au 14 août, et du 17 août au 11 septembre.

De manière générale, sont considérés pour un «job de vacances» les adolescents et jeunes adultes âgés entre 16 et 25 ans. Les limitations suivantes s'appliquent:

- Pour le travail manuel, par exemple dans les entreprises en régie de la commune, la limite inférieure d'âge est 16 ans.
- Pour les emplois de bureau et le paramédical (activités au CIPA par ex.), les candidats doivent être âgés de 18 ans.

Pour s'inscrire comme moniteur aux «Vakanznomëttercher» organisées par la commune, les candidats doivent être âgés d'au moins 18 ans. Les étudiants se destinant à une carrière dans le domaine social seront privilégiés.

Tous les postes seront attribués par tirage au sort, selon un procédé sophistiqué, le 11 mai à 18 heures à la maison communale.

Vous trouverez les formulaires d'inscription nécessaires sous [www.sanem.lu](http://www.sanem.lu), Divers Documents, Formulaires. Attention: les formulaires d'inscription pour les postes de moniteur et pour les autres postes communaux sont différents.

Vous pouvez obtenir des renseignements par téléphone au 59 30 75-1.

Adresse e-mail: [mail.commune@ac.sanem.lu](mailto:mail.commune@ac.sanem.lu).

Cette année encore, comme le nombre de candidatures dépasse celui des postes disponibles, tous les candidats n'obtiendront malheureusement pas satisfaction.

Et n'oubliez pas:

Les demandes doivent être en possession de la commune au plus tard le 22 avril!